

OBJECTIF STRATÉGIQUE

2

PROMOUVOIR L'ÉCO INNOVATION, LA FORMATION ET LES MÉTIERS DE DEMAIN POUR DÉVELOPPER LES ÉCO-FILIÈRES

Action 2

Laboratoires publics et jeunes entreprises réunis autour de projets collaboratifs

Développer l'éco-innovation et le transfert de technologie au sein de la filière éco-activité

Grâce à un potentiel clairement identifié d'entreprises innovantes ou de centres de recherche, le territoire de l'Essonne est un terrain propice aux opportunités de développement d'une économie verte. Par son action, le Conseil général entend soutenir le développement de la filière éco-activité à travers son appui à des acteurs clés (incubateurs, PFIL, pôle de compétitivité, réseau,...) du volet innovation et transfert de technologie. Le soutien aux jeunes entreprises innovantes et la mise en œuvre de projets R&D collaboratifs doivent conduire à de nouvelles technologies ou services, au profit de l'emploi.

PILOTE	Conseil général de l'Essonne
RÉFÉRENT	Julie KEIRSSE-HAQUIN Chargée de mission recherche et innovation
CONTACTS	01 60 91 77 14 - jkeirsse@cg91.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	En œuvre
TERRITOIRE CONCERNÉ	Essonne

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

